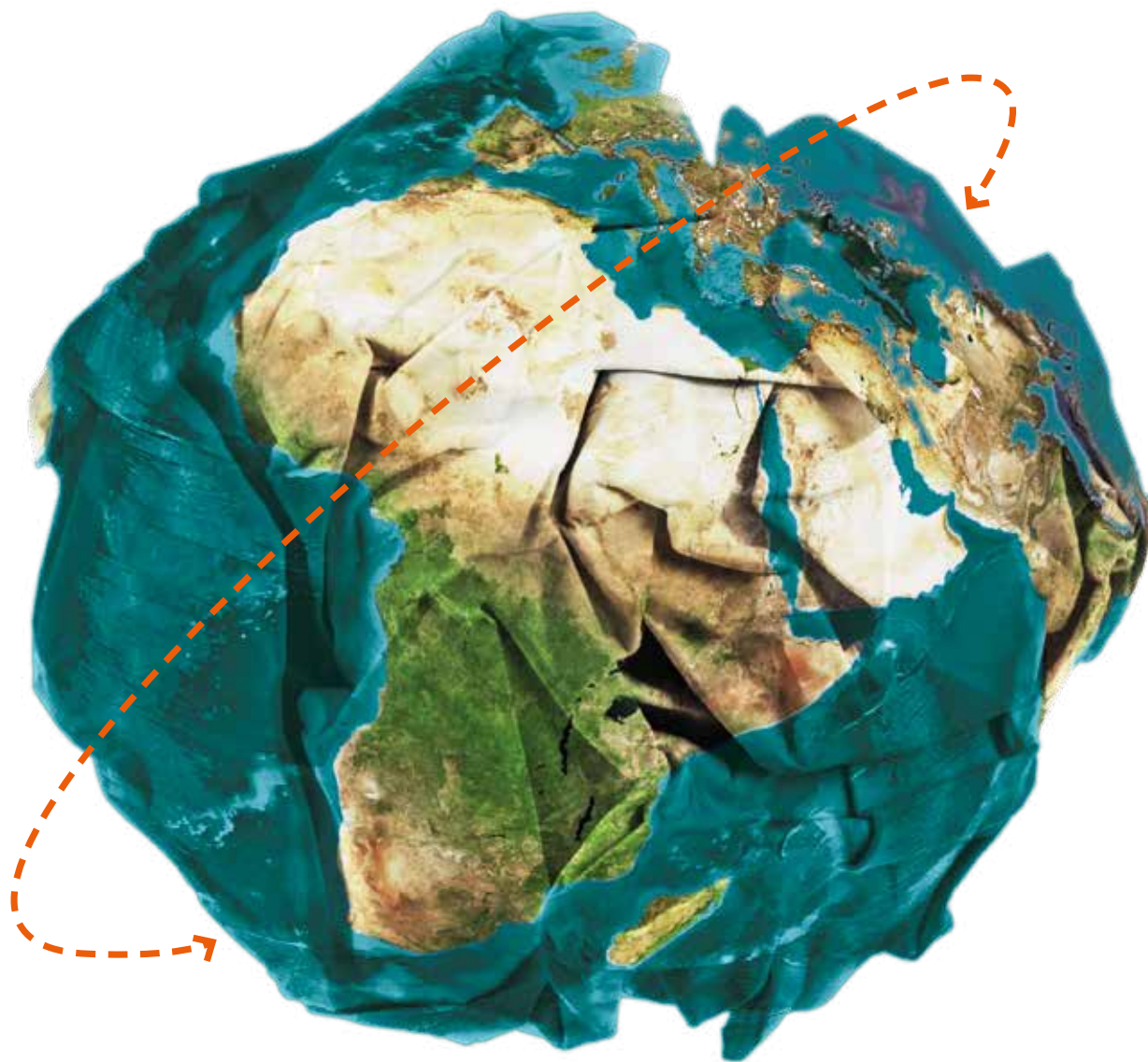


QUAND LES DÉCHETS SONT SOURCE DE SOLIDARITÉ

APPEL À PROJETS



SOLIDARITÉ
DÉCHETS
sytom

UN APPEL À PROJETS POUR SOUTENIR LES INITIATIVES LOCALES

MODE D'EMPLOI

Le Syctom organise désormais chaque année un appel à projets de solidarité internationale. Ce dispositif structure fortement son soutien, qui sera bientôt une référence, et donne davantage de visibilité aux projets.

CET APPEL À PROJETS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE PERMET DE :

- ✓ faire émerger davantage de projets d'amélioration de la gestion des déchets ;
- ✓ ouvrir la voie à des projets d'envergure modeste ;
- ✓ avoir un dispositif équitable ;
- ✓ promouvoir des projets portés par les associations de la diaspora ou des associations de petite taille présentes sur le territoire du Syctom ;
- ✓ associer les collectivités adhérentes qui souhaitent déployer des actions de coopération internationale dans le cadre du dispositif « 1% déchets » ;
- ✓ mutualiser et coordonner les actions du « 1% déchets » sur le territoire du Syctom, afin d'éviter le morcellement des initiatives, et gagner ainsi en efficacité.



1

RÉPONDRE AUX CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ :

- ✓ être une association de droit français, une collectivité territoriale, un établissement public local, une fondation, un groupement d'intérêt public ;
- ✓ avoir son siège social en France, deux ans d'existence minimum et une expérience dans le domaine de la solidarité internationale ;
- ✓ proposer un projet situé de préférence dans l'un des 19 pays prioritaires de l'aide au développement française : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Comores, Djibouti, Éthiopie, Gambie, Guinée, Haïti, Libéria, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sénégal, Tchad, Togo ;
- ✓ ou bien un projet dans un autre pays en développement, sous réserve d'être en-dehors des zones d'insécurité listées par le ministère des Affaires étrangères* ;
- ✓ pour un projet intervenant sur un territoire classé en zone orange : présenter un courrier des autorités françaises habilitées attestant de la possibilité de réaliser le projet dans des conditions satisfaisantes de sécurité.

2

PRÉPARER SES ÉLÉMENTS DE CANDIDATURE

La candidature se fait sous forme d'un dossier, qui réunit trois types de documents :

LE DOSSIER DE CANDIDATURE

- ✓ Une lettre adressée au Président du Syctom
- ✓ Le dossier, téléchargé sur le site du Syctom (www.syctom-paris.fr) et dûment complété

LES ÉLÉMENTS DU PROJET

- ✓ Une note descriptive
- ✓ La qualification des intervenants
- ✓ Le budget prévisionnel
- ✓ Le plan de financement
- ✓ Le calendrier prévisionnel

LES PIÈCES ADMINISTRATIVES

- ✓ L'avis de situation indiquant le numéro SIRET de l'association
- ✓ Les statuts en vigueur, signés
- ✓ Le bilan financier de l'année N-1
- ✓ Le rapport moral du président de l'association
- ✓ Un RIB avec la mention de l'IBAN

Une fois le dossier reçu, le Syctom vérifie la présence de l'ensemble des pièces et en accuse réception.

PROJET DE GESTION DES DÉCHETS EN HAÏTI

MONTANT DU SOUTIEN : 100 000 €



« Depuis 1998, la ville de Suresnes développe une coopération avec la ville de Cap Haïtien. Nous travaillons avec eux depuis 3 ans à la mise en place d'un système de collecte des déchets et le financement du Syctom permettra de participer à la réalisation d'un centre de tri, de compostage et de valorisation. Le projet est porté par l'association le CEFREPADE, dont le rôle est également de faire le lien entre le Syctom, la ville de Suresnes et la ville du Cap Haïtien. »

Camille MACABEO - Chargée de la coopération décentralisée, Ville de Suresnes



PROJET EAU, ASSAINISSEMENT, DÉCHETS EN BIRMANIE

MONTANT DU SOUTIEN : 98 000 €



« Dans la zone sèche du Myanmar, à Magway (75 000 habitants), nous avons conçu, avec la Mairie, un projet pilote pour améliorer la qualité et la durabilité des services urbains d'eau potable, d'assainissement des eaux usées et de gestion des déchets solides. Sur ce dernier volet, l'accompagnement financier du Syctom nous a permis de réaliser un diagnostic, qui a montré que de nombreux déchets organiques, mélangés avec les autres déchets, ne pouvaient être valorisés. L'idée est donc d'améliorer la collecte des déchets puis de créer une unité de compostage, afin de valoriser les déchets organiques sous forme de compost et leur trouver des débouchés (agriculteurs, jardins publics), mais aussi de sensibiliser la population au tri de ces déchets. »

Thomas LE JEUNE - Responsable de projets, GRETE

3

TOUT SAVOIR SUR LE PROCESSUS DE SÉLECTION

INTERVENIR DANS LES DOMAINES SUIVANTS :

- ✓ amélioration de la gestion des déchets, quel que soit le stade de la chaîne : pré-collecte, collecte, traitement, valorisation énergétique et matière, sensibilisation des publics ;
- ✓ renforcement des capacités des collectivités partenaires à gérer ce service public ;
- ✓ prise en compte des objectifs de développement durable définis par les Nations Unies.

Les projets combinant gestion des déchets, accès à l'eau potable et assainissement seront examinés en priorité.

RÉPONDRE À UNE DEMANDE LOCALE :

- ✓ s'intégrer aux stratégies de développement des États ;
- ✓ avoir informé les autorités responsables ;
- ✓ impliquer les autorités locales et les communautés d'usagers.

LES CRITÈRES D'APPRÉCIATION

- 1 Intérêt et pertinence des objectifs poursuivis,
- 2 Adéquation avec les orientations du Sycotm,
- 3 Respect des principes environnementaux,
- 4 Cohérence avec les besoins identifiés sur le terrain et les politiques locales,
- 5 Viabilité du projet,
- 6 Pérennité financière,
- 7 Contexte institutionnel et gouvernance locale,
- 8 Capacité de l'organisme à mettre en œuvre le projet.

LE MODE D'ATTRIBUTION

Les dossiers retenus sont présentés à la Commission solidarité et coopération internationale du Sycotm, qui émet des avis et/ou formule des propositions. Le Bureau du Sycotm décide de l'attribution du soutien.

PROJET À DAPAONG AU TOGO MONTANT DU SOUTIEN : 15 000 €



« L'ONG Experts-Solidaires a, avec le soutien du Sycotm, structuré un plan de pré-collecte, collecte et enfouissement. "Nous avons sensibilisé les habitants au fait que l'amélioration de leurs conditions de vie passait aussi par la gestion des déchets. Et nous avons œuvré pour que la collectivité prenne la mesure de cette responsabilité." »

PROJET DE VALORISATION DES DÉCHETS À MAHAJANGA, MADAGASCAR MONTANT DU SOUTIEN : 280 000 €



« Depuis 2011, l'entreprise Madacompost – créée en partenariat avec l'association Gevalor – valorise les déchets de la ville. Avec l'appui du Sycotm, elle a pu mettre en place une ligne de production de biocombustibles à partir de biomasse, précieuse alternative à la déforestation, moderniser le procédé de compostage par la semi-mécanisation des équipements et développer une filière de production de "compost biologique" ainsi qu'une expérience de tri des biodéchets sur le marché local. »

LE SYCTOM, UN ACTEUR ENGAGÉ AUPRÈS DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Depuis 2015, le Syctom a développé un programme de solidarité internationale. Son objectif est de contribuer à l'amélioration de la gestion des déchets dans les pays en développement. Des actions concrètes, avec des résultats tangibles qui confirment la pertinence de cet engagement.

LE PROGRAMME DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Fort de son expertise dans le traitement et la valorisation des déchets, le Syctom s'engage pour accélérer la transition écologique y compris au-delà de son périmètre d'intervention. À travers son programme de solidarité internationale, il soutient des projets d'amélioration de la gestion des déchets dans des pays du Sud. Il souhaite ainsi contribuer au développement durable de ces pays, à améliorer les conditions de vie des habitants et à préserver l'environnement.

Pour partager au mieux son savoir-faire, le Syctom agit selon trois modes de soutien :

- ✓ les projets de coopération décentralisée : partenariat direct avec les collectivités territoriales étrangères ;
- ✓ l'attribution de subventions pour des projets conduits par des associations ou ONG ;
- ✓ le déploiement d'une aide d'urgence en cas de catastrophe naturelle.

**1% DÉCHETS,
100% SOLIDAIRE**

Depuis 2014, la loi d'orientation sur la politique de développement et de solidarité internationale permet aux acteurs publics d'apporter un appui financier à des projets d'amélioration de la gestion des déchets dans les pays en développement. Ce dispositif porte le nom « 1% déchets », car l'organisation s'engageant dans cette action de solidarité peut y consacrer jusqu'à 1% de son budget annuel.

EN CHIFFRES

31 projets soutenus en 3 ans

2 800 000 € alloués

Des projets actifs dans **18** pays

En 2017, l'aide publique au développement des collectivités territoriales françaises dans le secteur des déchets s'élevait à 1 570 000 €

Le Syctom y contribuait à hauteur de **63%** (996 500 € de soutiens versés)

Plus d'informations sur les projets soutenus par le Syctom (fiche descriptive, carte de localisation interactive) sur le site : www.syctom-paris.fr/engagements/solidarite-internationale.html

Le Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers, est le premier opérateur public européen de traitement et de valorisation des déchets ménagers. Service public, il bénéficie aux près de 6 millions d'habitants des 85 communes d'Île-de-France réparties dans 12 territoires adhérents. Pour assurer sa mission, il dispose de 10 unités de traitement (centres de valorisation énergétique et centres de tri de collecte sélective) et d'un réseau de déchèteries.

Ainsi, le Syctom réceptionne les flux collectés par les collectivités (ordures ménagères, collecte sélective, déchets alimentaires, encombrants). Chaque année, il traite 2,3 millions de tonnes de déchets : 63% sont valorisés en vapeur et en électricité, 31% sont recyclés en nouvelles matières.

Pour présenter votre projet :

- Téléchargez le « dossier de candidature – appel à projets – Solidarité déchets Syctom » sur le site du Syctom, **www.syctom-paris.fr**
- Complétez-le et renvoyez-le :
 - par courriel, à l'adresse :
solidarite-dechets@syctom-paris.fr
 - par voie postale, à l'attention de M. le Président du Syctom, Syctom, Direction des relations avec les élus et de la coopération internationale, 35 boulevard de Sébastopol, 75001 Paris

Veillez à respecter la date limite de dépôt des dossiers !
Reportez-vous au calendrier d'instruction, disponible sur :
www.syctom-paris.fr



l'agence
métropolitaine
des déchets
ménagers